



Le Mot du Président :

Bonjour à toutes et à tous.

Déjà plus de la moitié de l'année écoulée et par conséquent l'ouverture qui arrive à grand pas et que nous attendons tous avec impatience.

Ma première année à la tête de la présidence de l'AFACCC 48 est déjà terminée et je ne vous cache pas que cela n'as pas été de tout repos.

Avec un conseil d'administration ambitieux, beaucoup d'actions ont été menées (dossier finale nationale rapprocheur sanglier, assurance, organisation des différentes manifestations) et d'autres sont en cours de réalisation (partenariats avec des fournisseurs d'aliments) .

Le service à l'adhérent s'en voit donc grandit et je suis fier de tout le travail accomplis.

L'AFACCC 48 s'est beaucoup impliquéedans l'organisation du salon de Marvejols qui a été un très grand succès : un grand merci à Didier Luben et son épouse Corinne qui ont géré l'organisation de main de maître.

L'année 2014 sera aussi chargée puisque l'AFACCC 48 organisera à St Germain de Calberte la Finale Nationale Rapprocheur Sanglier ainsi que tous les concours habituels.

Enfin, je voudrais encore une fois remercier la fédération des chasseurs de Lozère qui nous soutient dans toutes nos actions.

Bonne saison de chasse à vous tous.

Emmanuel Rousson

Sommaire

Mot du Président.....	Page 1
Vos Contacts.....	Page 1
Du Coté du National.....	Page 2;3
A-G AfACCC 48.....	Page 3
Salon de Marvejols.....	Page 4
Site internet Afaccc48.....	Page 5
Divers	Pages 6

Vos Contacts

Président :

Rousson Emmanuel
06,59,04,42,11
nivernais48@gmail.com

Président adjoint:

Roques Nicolas
06,23,77,80,13
roquesnicol@yahoo.fr

Trésorier :

Montialoux Sébastien
06,30,5874,95
gabclar@orange.fr

Trésorier Adjoint:

Roujon Laurent
06,77,40,20,95
roujon.laurent@wanadoo.fr

Secrétaire :

Luben Didier
06,87,47,75,02
didier.luben48@orange.fr

Secrétaire adjoint:

Pujols Bernard
06,72,68,25,62



La Réunion des AFACCC

Les travaux du CA national étaient restitués lors de la réunion des Présidents des AFACCC le samedi 13 juillet, après-midi. Seules une vingtaine d'AFACCC étaient représentées, ce qui est bien dommage compte tenu de la qualité de la réunion et de l'intérêt d'un tel rendez-vous entre les délégations départementales et leur Fédération. A l'avenir la FACCC tiendra ce type de réunion, organisée tous les deux ans, au centre de la France.

Au menu: évolution de la FACCC sur ces cinq dernières années, présentation des objectifs 2013 / 2016 et des actions correspondantes, point sur la protection juridique et le soutien juridique aux AFACCC, évolution du site internet et présentation du dispositif de gestion des adhérents en ligne (novembre 2013), présentation des modifications apportées aux concours et épreuves pour chiens courants, présentation des nouveaux statuts et des modifications proposées.

Après un échange avec la salle sur des questions diverses, les responsables des AFACCC et de la FACCC ont partagé un repas en commun sur le site de la fête de chasse, au Pertre.



Un diaporama mixant le contenu de la réunion des Présidents des AFACCC et de l'A.G. est mis en ligne au format PDF dans votre « Espace responsables AFACCC », rubrique « Vos relations avec la FACCC ».

Une AG stratégique !

Cette A.G. était véritablement stratégique pour deux raisons essentielles. Une refonte des statuts des AFACCC et de la FACCC y était proposée et le lancement de deux études scientifiques était présenté à l'assemblée.

Refonte statutaire approuvée...

Pour les statuts des AFACCC, l'ambition était simple : les toiletter et doter les AFACCC de textes uniformes, optimisés. Soumis au vote, ils seront approuvés avec 5854 « oui » pour 100 « non » et 5 abstentions. Ils sont téléchargeables sur le site, dans « Espace responsables AFACCC », rubrique « Gérer votre AFACCC ».

Outre une nécessaire adaptation de documents ayant plus de dix ans, la refonte des statuts de la FACCC était proposée à l'A.G. sous deux versions. L'une (V1), comparable aux textes originels, ne permettait pas à la FACCC d'accepter d'associations adhérentes autres que les AFACCC ; l'autre (V2) proposait la possibilité d'accepter d'autres associations en tant que personne morale adhérente et sous condition d'une validation aux 2/3 du C.A. national. Cette option avait pour objectif de faire de la FACCC, l'entité représentative de toutes les structures liées à notre mode de chasse et à l'utilisation du chien courant.

Les résultats : sur les 5959 suffrages exprimés, la version 1 obtient 161 voix, la version 2 : 5797 soit 97% des suffrages.

La version 2 est donc adoptée.

De belles ambitions de développement !

Pour la période 2013 / 2016, la FACCC portera ses efforts sur l'optimisation des services aux AFACCC et aux adhérents ; l'amélioration de l'ancrage des AFACCC sur leur département, le développement de l'emprise institutionnelle de la FACCC. Mais c'est vers l'avenir que se tourne votre fédération en pilotant deux études scientifiques sur deux thèmes bien définis :

1. clarifier scientifiquement la contribution de la chasse aux chiens courants à l'égard de la gestion des concentrations de sangliers,
2. analyser les effets et impacts comparés de la chasse aux chiens courants en matière de dérangement sur la faune sauvage.

La première étude sera lancée dès septembre et les conclusions livrées en 2014. L'étude de faisabilité de la seconde, plus ambitieuse et nettement plus lourde sera présentée au CA de novembre. La FACCC entend la piloter, à titre principal, mais rassemblera au sein d'un comité de pilotage toutes les structures souhaitant la rejoindre et y apportant leur contribution. Un comité scientifique indépendant en assurera la direction opérationnelle. Les résultats seront publiés à l'issue et valorisés par le biais de colloques et présentations institutionnels.

Hormis cela, l'A.G. 2013 a confirmé la bonne santé financière de la FACCC, lui permettant de conduire des actions de fond dans l'intérêt du chien courant et de son utilisation, tel que nous l'avons vu ci-dessus. Elle a entendu le rapport moral du Président et le rapport des responsables de la Commission des Epreuves et de la Commission Communication. Elle a enfin donné la parole aux intervenants externes, au rang desquels Ludovic PATRAT, jeune et dynamique président de l'AFACCC35, François COUETOUX DU TERTRE pour la Vénérie, félicitant notre fédération pour sa vitalité, sa très forte implication dans la défense de la chasse aux chiens courants : « nous sommes sur la même longueur d'onde et pour vous aider, on sera là avec nos moyens. La vitalité de la FACCC est essentielle grâce à des pratiquants passionnés ». De même, Frédéric HERBET pour l'AFEVST, désireux « d'associer la vénérie sous terre à la FACCC, une union essentielle », se déclarant « en admiration devant le travail de tous les adhérents » et félicitant par la même Marc DUDOGNON et tout le CA. Stéphane PETIT pour l'ANCGG se rallie aux précédentes déclarations. Gilbert LERAT, administrateur de la FDC35, représentant son Président et la FNC aura la dernière formule très encourageante : « Bravo à la FACCC et vive le chien courant. »

Des adhésions en constante augmentation...

3097 adhérents de plus en six ans, soit une augmentation d'environ 500 adhésions par an, preuve de la bonne santé de notre association.

Six nouvelles AFACCC ont vu le jour depuis 2007 : Hautes Alpes, Ardennes, Eure et Loir, Mayenne, Orne, Vendée et deux nouveaux départements se sont rattachés à des AFACCC déjà existantes : la Drôme rattachée à l'Ardèche et les Vosges rattachées à la Haute Marne.

Le réseau FACCC aujourd'hui compte 66 AFACCC représentant 72 départements.



	Simple	Famille	Junior	Nombre total d'adhérents
2011	8 939	624	137	10 324
2012	9 110	705	148	10 668
2013 (au 08/07/2013)	9 234	781	127	10 923
↳ dont inscrit par internet	104	3		107
Ecart 2012/2013	+ 124	+ 76	-21	+ 255

... dont l'accès en ligne vous sera proposé dès novembre !

Depuis l'ouverture du site en mai, 107 nouvelles adhésions ont été souscrites directement en ligne.

Cette procédure, simplifiée, permet un gain de temps considérable au secrétariat national et améliore la fiabilité du fichier en évitant les erreurs de saisie. Nous ne pouvons que vous encourager à valoriser ce dispositif auprès de vos adhérents. Pensez à communiquer sur ce sujet dans vos bulletins de liaison, dès cet automne.

Pour améliorer encore notre système, le C.A. national avait validé la gestion en ligne de la base de données « adhérents ». Cette dernière sera effective début novembre. A cette date, les responsables des AFACCC pourront consulter et éditer au format A4 la liste des adhérents de leur association, directement par « l'Espace responsables AFACCC » et depuis leur ordinateur. Un sacré progrès que tous apprécieront !

ASSEMBLEE GENERALE AFACCC 48

Le Conseil d'administration souhaite s'agrandir afin de continuer au mieux tous les travaux entrepris. Des commissions seront mises en place pour que chaque membre du C A soit en charge d'une mission. Les personnes désirant rentrer au CA doivent faire leur demande par écrit avant le 25 aout à :

Mr Rousson Emmanuel Route de Goudard 48100 Montrodat

L'Assemblée générale se tiendra le :

VENDREDI 6 SEPTEMBRE 2013

**A 20H00 A LA FEDERATION DE CHASSE DE LA
LOZERE**

Didier et Corrine Luben ont été les grands organisateurs de cette édition qui restera gravée dans les mémoires. Avec pour la première fois un grand nombre de meutes « AFACCC » présentes ainsi que le Stand AFACCC 48 placé cette année au milieu des chiens.



L'AFACCC 48 a organisé le rassemblement des chiens de chasse dans le cadre du salon Chasse, Pêche, Cheval de Marvejols, co-organisé par la Ville de Marvejols et la Fédération des chasseurs de Lozère. Nous avons ainsi accueilli plus de 500 chiens de chasse dont une très grande majorité de chiens courants. Cette année nous pouvons noter une forte évolution du nombre de meutes type « AFACCC » avec des propriétaires venus nombreux des départements limitrophes et particulièrement nos amis du Cantal et du Puy de Dôme comme Mme Thirot venue avec ses 28 petits Anglo-Français qu'elle nous a présentés avec passion. Nous avons eu aussi des meutes qui ont participé au ferme sur sanglier mécanique : Grand s Gascons et St Hubert ont pu faire le « show » et les vibrations de leurs voies font encore trembler la vallée de la Colagne. Que dire du petit déjeuner et de l'apéritif pris en commun (et offert par l'organisation) ou la bonne humeur et la joie d'être tous rassemblés été bien présente. Pour l'année prochaine nous aurons la chance d'accueillir une nationale d'élevage couplée avec notre exposition : preuve de la qualité de notre organisation. *« C'était la première que fois que je m'occupais du salon et je tiens à remercier tous les membres du bureau de l'AFACCC48 ainsi que la FDC 48 sans lesquels rien n'aurait été possible. »*

Didier Luben



Afin d'améliorer au mieux la communication entre l'AFACCC 48 et ses adhérents, un site internet a été créé ce printemps.

Sous la houlette d' Emmanuel Rousson, Didier Luben et David Savajol ont travaillé dur pour mettre en forme ce bel outil de communication.

Ce site, simple, rapide, et efficace nous permet de médiatiser nos différentes actions tant au niveau départemental que national.

En plus d'être au courant de toutes les actualités, vous pourrez, entre autre, visualiser les attributs de notre boutique avant de les commander, vous informer sur la législation et surtout avoir un accès direct au site FACCC ou encore vous renseigner et surtout **ADHERER OU RENOUVELLER VOTRE ADHESION EN LIGNE**. Nous avons également mis en place une galerie photo, et nous souhaitons à l' Avenir développer l'espace vidéo (n'hésitez donc pas à nous faire parvenir vos photos ou vidéos).

VOICI LE LIEN POUR ACCEDER DIRECTEMENT AU SITE

<http://afaccc48.jimdo.com/>



A.F.A.C.C.C de la LOZERE
A.F.A.C.C.C. 48

menu

- AFACCC 48
- --
- Historique AFACCC48
- --
- Concours Rapprocheur Sanglier St Germain de Calberte
- --
- Trophée Vernon Tellus 2013
- --
- Concours Lièvre
- --
- Salon de Marvejols 2013
- --
- La presse parle de NOUS !
- --
- Bulletin de Liaison AFACCC48
- --
- Concours: nos adhérents chez les Afaccc voisins
- --
- Législation
- --
- Le chien Afaccc
- --

AFACCC 48 AFACCC DE LA LOZERE

Mise à jour du 25 Juillet 2013

Actualités :

[FINALE NATIONALE RAPPROCHEUR SANGLIER 21/22 & 23 MARS 2014](#)

La F.A.C.C.C. a pour vocation de rassembler **tous ceux qui se reconnaissent dans la pratique de la Chasse aux Chiens Courants** où le rôle de l'homme consiste essentiellement à conduire ses chiens, source de sa principale motivation à la chasse, en recherchant l'expression la plus naturelle de leurs qualités.

Notre Fédération entend défendre et promouvoir en tout lieu la chasse aux chiens courants sous toutes ses formes et dans toutes ses composantes. Cette démarche s'inscrit dans le nécessaire respect du chien, de l'éthique de la chasse, des équilibres agro-sylvo-cynégétiques et des autres modes de chasse

Cette association de type Loi 1901 fut créée en 1989 à l'initiative de Marcel Voillot et d'une poignée de propriétaires de chiens courants conscients des dangers qui menaçaient la chasse aux chiens courants à cette époque. Rapidement, l'association va s'implanter dans de nombreux départements, elle devient une Fédération Nationale en 1996.



COMMENT ADHERER A NOTRE ASSOCIATION ?

Paiement par CB sécurisé directement sur le site de la FACCC Nationale
<http://www.faccc.fr/index.php?p=125>

Paiement par CHEQUE en envoyant directement le bulletin à la FACCC Nationale

PREVISION DES MANIFESTATIONS 2014 :

Comme chaque année l'AFACC 48 va organiser diverses manifestations afin de promouvoir au mieux notre mode de chasse . Voici ci dessous la liste pour 2014:

- * Concours dans la voie du lièvre à Marvejols : 3 et 4 mars
- * Concours rapprocheur sanglier (départemental) St Germain de Calberte: 8 et 9 février
- * **Finale Nationale Rapprocheur sanglier St Germain de Calberte : 21/22/23 mars**
- * bi départemental Sanglier(Gard/ Lozere) : 14/ 15 /16 mars
- * Challenge Vernon / Tellus: à confirmer
- * Journée démonstration sur sanglier au Pompidou : 22 février
- * Salon de Marvejols 28 / 29 juin

DOSSIER ASSURANCE :

Petit rappel : suite au dossier que vous avez reçu par email ou par courrier n'oubliez pas que la date limite est fixée au **20 août 2013. Pensez donc à renvoyer vos formulaires au plus vite.**

PETITES ANNONCES :

Pour nos prochains bulletins de liaison, nous pouvons mettre en place un service de petites annonces . N'hésitez pas a nous communiquer vos annonces , nous les publierons avec grand plaisir.

TATOUAGES :

Deux adhérents de notre association sont tatoueur agréés . N'hésitez pas à les contacter , il pratiqueront des tarifs préférentiels sur présentation de la carte AFACCC.

ESTOR Christophe
Le village
48400 Barre des Cévennes
0466452164
0661442094
estor.christophe@orange.fr

ROQUES Nicolas
Imbeque
48500 La Canourgue
0623778013
roquesnicol@yahoo.fr